

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile tenue le 11 juin 2019 à 19h00.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Chantal Julien, parent
Isabelle Desmarais, parent
Amélie Pomerleau, parent
Véronique Prince, parent
Dominique Beauchemin, parent
Sophie Paquette, directrice
Karine Villeneuve, technicienne du service de garde
Vicky Guichard, éducatrice au service de garde
Amélie Ménard, enseignante
Annie Choinière, enseignante
Julie Dufresne-Choinière, enseignante
Kristine Galipeau, secrétaire
Jacqueline Meunier, membre de la communauté
Johanna Fehlmann, membre de la communauté

Étaient absents(es), Mesdames et Messieurs :

Isabelle Forcier, parent
Karine Montreuil, enseignante

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Sophie Paquette ouvre l'assemblée à 7h03.

2. Vérification du quorum

Mme Isabelle Forcier, présidente, est absente. Mme Chantal Julien, est nommée en remplacement et elle constate le quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est proposé par Mme Annie Choinière et appuyé par Mme Isabelle Desmarais tel que présenté.

18CE1819-046

Adopté à l'unanimité

4. Parole au public

Aucun

5. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 14 mai 2019

Il est proposé par Mme Véronique Prince et appuyé par Mme Amélie Ménard d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 mai 2019 avec la modification suivante :

Point 10 : Faire la correction : remplacer « ont pourraient » par « nous pourrions ».

Mme Karine Villeneuve nous fait un retour sur la semaine du service de garde. Elle nous mentionne que les élèves ont beaucoup apprécié les activités avec Katag et Lucrop.

18CE1819-047

Adopté à l'unanimité

6. Matériel didactique et reprographie (nouvelles classes)

Mme Sophie Paquette nous présente un document et elle nous informe que les enseignantes devaient refaire les listes de matériel didactique et de reprographie étant donné les changements au niveau des classes.

7. Liste d'effets scolaires

Mme Sophie Paquette nous informe que les listes des effets scolaires sont conformes et approuvées par la CSVDC. Il y avait quelques modifications à faire, car nous ne pouvons plus suggérer des noms de marque.

Il est proposé par Mme Chantal Julien et appuyé par Amélie Pomerleau d'approuver les listes d'effets scolaires telles que présentées.

18CE1819-048

Adopté à l'unanimité

8. Approbation du budget prévisionnel

Mme Sophie Paquette nous présente un document. Elle nous mentionne que cette année nous avons un nombre de 15 heures de T.E.S. consacré aux élèves de maternelle et un montant de 9900.00\$ pour une T.E.S au niveau primaire. Cette année, il n'y a pas d'heure pour une T.E.S. à la maternelle 5 ans et seulement un montant de 3900.00\$ pour une T.E.S. au niveau du primaire. Mme Sophie Paquette nous informe qu'une entente avait été prise avec le comité SIAA pour que des montants soient distribués aux écoles qui ont perdu leur indice de défavorisation, mais lorsque le projet a été présenté au CRR, celui-ci a été refusé. Elle nous mentionne également que nous perdons la mesure SIAA et la mesure 15015, mais nous conservons la mesure 15025 « seuil minimal de services pour l'école » ce qui engendre une perte de 14 000\$ comparativement à l'année dernière. La dernière mesure importante est celle de la « Réussite éducative » d'un montant de 24 000 \$ qui va servir pour tout autre projet pédagogique dans l'école. Finalement, le montant pour les sorties scolaires a été bonifié. Mme Sophie Paquette nous indique que l'équipe-école devra faire des choix pour les projets étant donné la baisse significative de mesure. Les membres du C.É. adoptent le budget. Par contre ils sont très outrés et scandalisés par la baisse considérable du budget et par le fait même des services.

Résolution :

Le conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile adopte le budget initial de 2019-2020 tel que présenté.

18CE1819-049

Adopté à l'unanimité

9. Coût surveillance-midi

Mme Sophie Paquette nous propose une légère augmentation soit 1\$ pour les 1^{re} et 2^e enfant et 2\$ pour le 3^e.

1^{er} et 2^e enfant : 148.00\$

3^e enfant : 122.00 \$

Il y aura trois surveillantes ainsi que la technicienne en éducation spécialisée de la maternelle 4 ans.

Il est proposé par Mme Annie Choinière et appuyé par Mme Isabelle Desmarais d'approuver les coûts de la surveillance-midi tels que présentés.

18CE1819-050

Adopté à l'unanimité

10. Horaire de l'établissement

Mme Sophie Paquette nous informe que nous n'avons pas encore reçu la confirmation de la CSVDC pour l'horaire de l'année prochaine. Mme Julie Dufresne-Choinière mentionne que le syndicat n'est pas en accord pour augmenter les heures de récréation. Mme Sophie Paquette demandera aux membres du C.É. d'approuver le nouvel horaire par courriel lorsqu'elle recevra la confirmation.

11. Date de l'assemblée générale de 2019-2020

Mme Sophie Paquette nous propose la date du 10 septembre 2019, à 18h30 pour l'assemblée générale de 2019-2020.

12. Rapport des partenaires

Direction : Mme Sophie Paquette nous informe que c'est une fin d'année mouvementée, mais que la température nous aide. Elle nous mentionne que la semaine prochaine ce sera la remise de certificats du mois de juin qui englobe les 4 valeurs de l'école Ste-Cécile. De plus, il y aura le tirage de deux certificats cadeaux pour l'achat d'un vélo offert par la municipalité en lien avec le projet Reçu-piles.

Équipe-école : Mme Amélie Ménard mentionne que le jeudi 13 juin, à 13h, aura lieu la cérémonie de plantation des élèves de 6^e année orchestrée par la municipalité. Trois arbres seront plantés. Les élèves devront écrire un message sur leur rêve. Ces messages seront mis en terre en même temps que les arbres. Une plaque commémorative sera aussi installée. Ils ont également fait la pratique pour ouvrir leur cadenas afin d'être prêts pour le secondaire. Mme Annie Choinière nous mentionne que les élèves de maternelle sont allés visiter les classes de 1^{re} année.

Parents :

Mme Isabelle Desmarais mentionne qu'elle aurait aimé que la visite pour les maternelles 4 ans se fasse plus tôt. Mme Sophie Paquette lui mentionne que tous les documents seront envoyés au début juillet pour la rentrée progressive et l'accueil qui aura lieu le 28 août 2019.

Communauté :

Mme Johanna Fehlmann nous informe que la bibliothèque municipale extérieure va ouvrir la semaine prochaine de 8h à 20h et elle sera barrée la nuit. Elle nous mentionne également qu'ils acceptent les dons de jeux de société si jamais les gens veulent se départir des leurs.

13. Questions à l'étude pour suivi

Mme Chantal Julien nous informe qu'ils ont amassé un montant de 575.00\$ avec la vente de bouteilles et le lave-O-thon pour financer la soirée des finissants.

14. Varia

14.1 Cafétéria

Mme Isabelle Desmarais se questionne si Denise, la responsable de la cafétéria, pouvait faire des boîtes à lunch pour les sorties scolaires durant l'année. Les élèves intéressés devraient réserver leur boîte à lunch. Mme Sophie Paquette trouve que c'est une excellente idée et elle va se renseigner auprès de Denise.

14.2 Objets perdus

Mme Isabelle Desmarais aimerait savoir s'il est possible de déposer les objets perdus sur les tables de la cafétéria la dernière journée d'école. Les enseignantes mentionnent que l'année dernière, elles passaient avec leurs élèves pour faire le tour.

15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Vicky Guichard et appuyé par Mme Amélie Ménard de lever l'assemblée à 20h45.

18CE1819-051

Adopté à l'unanimité

Présidente

Directeur